

Fiscalité : l'effort demandé aux riches est-il suffisant ?

Alors que plusieurs grands patrons ont réclamé cet été une augmentation de leur imposition, le gouvernement va créer une taxe de 3 % pour les revenus dépassant 500 000 euros. La mesure, qui ne rapportera que 200 millions d'euros, va-t-elle assez loin ? Deux experts répondent

Oui



« Evitons d'inciter les riches à quitter la France, car ce sont eux qui créent des emplois »

Agnès Verdier-Molinié, directrice de la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (iFRAP)

Que pensez-vous de la décision du gouvernement de taxer à 3 % les revenus dépassant 500 000 euros ?

C'est symbolique, cette mesure ne va pas permettre de renouer avec l'équilibre des finances publiques. Elle risque d'induire les Français en erreur, en leur laissant croire qu'il suffirait de faire payer les riches pour résoudre tous les problèmes. En réalité, les hauts revenus sont déjà très fortement taxés en France. Les 10 % des Français les plus riches paient déjà plus de 42 % de l'ensemble des prélèvements obligatoires. Notre taux de prélèvements obligatoires est l'un des plus élevés en Europe et dépasse nettement la moyenne des pays de l'OCDE. Il ne faut pas oublier que les riches sont les moteurs de notre économie. Evitons de les inciter à quitter la France, car ce sont eux qui créent des emplois.

Que préconisez-vous ?

Il faut un véritable plan de rigueur. Plutôt qu'augmenter la pression fiscale, il faut tailler dans les dépenses. Par exemple, en alignant le régime des retraites du service public sur celui du privé et en portant l'âge de départ en retraite à 67 ans, comme en Allemagne. Il faut aussi réduire le nombre d'échelons des collectivités locales. On pourrait par exemple fusionner les communes de petite taille, comme l'ont annoncé les Italiens dans leur projet de plan de rigueur.

Pour le gouvernement, tailler dans les dépenses à quelques mois du scrutin présidentiel serait risqué politiquement...

En Allemagne, le gouvernement social-démocrate l'a fait, et les gouvernements successifs ont maintenu cette politique de baisse des dépenses. Un récent sondage montre que 85 % des Français sont favorables à une baisse des dépenses publiques. En France, si le niveau des prélèvements obligatoires est excessif, le montant des dépenses publiques est encore plus élevé. La France dépense 163 milliards d'euros de plus que l'Allemagne, 20 % de plus dans l'éducation, 16 % de plus pour la protection sociale, 15 % de plus pour les services généraux des administrations publiques, 12 % de plus pour la santé, selon une étude de l'Institut Thomas-More. Conséquence : une grande part de la richesse nationale est captée par le secteur public et empêche la création d'entreprises en France. On constate qu'il y a moins de millionnaires en France (396 000) qu'en Grande-Bretagne (491 000) ou en Allemagne (833 000).

Comment interprétez-vous l'appel lancé par certains grands patrons, qui réclament qu'on les taxe davantage ?

C'est une démarche citoyenne tout à fait respectable, mais qu'il faut relativiser. Ces personnalités appartiennent à une catégorie ultraminoritaire, celle des très très riches. Ce sont aussi ceux qui ne paient pas d'ISF sur leurs parts d'entreprises car ils en sont encore dirigeants et utilisent des conseillers fiscaux pour alléger leur imposition. Leur position ne reflète pas l'opinion des foyers aisés. Ces personnalités devraient plutôt s'interroger sur la façon dont elles peuvent contribuer collectivement à favoriser la croissance économique et à créer les emplois de demain.

Quelles sont les priorités ?

Avant tout, repenser nos services publics : penser à déléguer la gestion de certains d'entre eux. On peut payer beaucoup moins cher pour une qualité de service équivalente. Par exemple, nous avons réalisé une étude qui montre que le coût de la scolarité d'un enfant dans l'enseignement privé sous contrat est inférieur en moyenne de 2 000 euros par an à celui du public. L'éducation nationale coûte plus cher, sans apporter une meilleure qualité d'enseignement. Il faut élargir la règle du non-

remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite aux agents des collectivités locales et aux personnels hospitaliers. Il conviendrait aussi de débattre de la question de l'emploi à vie des fonctionnaires. Outre-Rhin, les enseignants n'en bénéficient pas, et l'école fonctionne ! Au cours des années 1990, l'Allemagne a diminué son nombre de fonctionnaires de 6,5 à 4,5 millions. C'est la voie que nous devons suivre. ■

Propos recueillis par Jérôme Porier

Non



« Je suggère de créer une tranche à 60 % pour les revenus de plus de 1 million d'euros par an »

Jérôme Cahuzac, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale et député PS du Lot-et-Garonne

Que pensez-vous de la décision du gouvernement de taxer à 3 % les revenus dépassant 500 000 euros ?

Cette mesure rapportera 200 millions d'euros, alors que l'allègement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) va coûter près de 2 milliards. Entre ce qui est demandé aujourd'hui à certains et ce qui leur fut consenti il y a peu, le rapport est donc de 1 à 10. Par ailleurs, où est la cohérence dans la taxation des sodas, du tabac, des compléments santé (1,1 mil-

liard d'euros) et, via la contribution sociale généralisée (CSG), des salaires (600 millions) ? Enfin, il est très étonnant que, dans ses choix, le gouvernement n'ait pas tenu compte du travail de l'inspection des finances sur les niches. S'en inspirer aurait permis un plan plus sérieux, plus ambitieux et, surtout, plus juste, car sollicitant moins les classes moyennes.

Que préconisez-vous ?

Il faut aligner la fiscalité du capital sur celle du travail. Aujourd'hui, un ménage avec un taux d'imposi-

tion effectif sur ses revenus de 10 % doit payer une taxe de 19 % (hors prélèvements sociaux) sur ses éventuelles plus-values mobilières, un taux identique à celui d'un contribuable imposé au taux marginal de 41 %. Dans le premier cas, c'est trop, dans le second, ce n'est pas assez.

A partir d'un certain montant de revenu, le taux d'imposition diminue, car les Français les plus riches sont ceux qui bénéficient le plus des niches fiscales. Comment rétablir la progressivité de l'impôt ?

Il faut diminuer le plafond de l'avantage procuré par les dérogations fiscales. Actuellement, il est de 18 000 euros, majoré de 6 % du revenu fiscal de référence du foyer. Cette référence au revenu fiscal doit être supprimée, car elle explique les défiscalisations massives et donc la dégressivité de l'impôt pour les très hauts revenus. Fixer un plafond seulement en valeur absolue – 15 000 euros, par exemple – est la seule façon de ne pas frapper les classes moyennes et d'arrêter l'hémorragie fiscale due aux niches.

Faut-il créer une nouvelle tranche de l'impôt sur le revenu supérieure à 41 % ?

C'est inévitable, et de nombreux parlementaires de l'UMP l'ont d'ailleurs proposé. Je suggère également la création d'une dernière tranche à 60 % pour les revenus dépassant un million d'euros par an, le temps que l'Etat équilibre ses comptes. Cette mesure dissuaderait des entreprises de verser des rémunérations invraisemblables à leurs dirigeants.

Ne craignez-vous pas d'accélérer la fuite des contribuables les plus riches vers l'étranger ?

Malgré la crise, certains dirigeants de grandes entreprises continuent à se verser des millions par an alors que leurs résultats sont médiocres. Cela doit cesser. Quant à la fuite à l'étranger, c'est celle des jeunes chercheurs qui est, et serait, préoccupante. Et la fiscalité n'y est pour rien.

Vous réclamez des augmentations d'impôts. Faut-il aussi réduire les dépenses de l'Etat ?

Bien sûr. Il faudra augmenter les impôts, et affirmer le contraire c'est mentir ou être bien peu lucide. D'ailleurs, les impôts augmentent de 20 milliards d'euros en 2011 et augmenteront du même montant en 2012. Nous sommes à un niveau de prélèvements obligatoires de 43,1 % du PIB, soit presque le niveau de 2007, 43,2 % alors que le candidat Sarkozy avait promis en 2007 de baisser les prélèvements de quatre points de PIB. Avec les mesures annoncées par le gouvernement, nous serons au moins à 43,9 % en 2013. L'Etat devrait s'engager à ne pas dépasser un taux de prélèvement obligatoire de 45 % en tendance, ce qui le contraindra à réaliser des économies.

Il faut trouver le juste chemin en sachant qu'une diminution de la dépense publique a un impact récessif plus fort qu'une augmentation de la fiscalité. Or le retour à l'équilibre budgétaire ne pourra être atteint que si la croissance économique est suffisante. J'observe à ce sujet que le gouvernement n'a prévu aucune mesure de soutien à l'économie dans son plan de rigueur. Outre l'incohérence des mesures entre elles, c'est l'autre point commun du plan Fillon avec les plans portugais ou grecs. ■

Propos recueillis par J. Po.